



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.09.2012

Numéro de version 1

Révision: 03.09.2012

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit: SANITERPEN 90**
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Désinfectant pour l'élevage
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
ACTION PIN
Route André Dupuy
B.P.30
F-40260 CASTETS
FRANCE
Tél.: 33-(0)558550700
Fax: 33-(0)558550707
isabelle.dulon@action-pin.fr
- **Service chargé des renseignements:** Commercial
- **Numéro d'appel d'urgence:** I.N.R.S. 01 45 42 59 59

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**
C; Corrosif
R34: Provoque des brûlures.
Xn; Nocif
R20/22: Nocif par inhalation et par ingestion.
Xn; Sensibilisant
R42/43: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Marquage selon les directives CEE:**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**
 C Corrosif
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
Glutaraldéhyde
N,N-Didecyl-N,N-diméthylammonium chlorure

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.09.2012

Numéro de version 1

Révision: 03.09.2012

Nom du produit: SANITERPEN 90

(suite de la page 1)

· Phrases R:

- 20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
- 34 Provoque des brûlures.
- 42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

· Phrases S:

- 9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- 23 Ne pas respirer le gaz.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
- 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

· Autres dangers**· Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique: Mélanges**· Description:** Préparation désinfectante.**· Composants dangereux:**

EINECS: 203-961-6	Butyldiglycol Xi R36 ----- Eye Irrit. 2, H319	10-25%
	Glutaraldéhyde T R23/25; C R34; Xn R42/43; N R50 ----- Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H330; Resp. Sens. 1, H334; Skin Corr. 1B, H314; Aquatic Acute 1, H400; Skin Sens. 1, H317	2,5-10%
EINECS: 230-525-2	N,N-Didecyl-N,N-diméthylammonium chlorure C R34; Xn R22; N R50 ----- Acute Tox. 3, H301; Skin Corr. 1B, H314; Aquatic Acute 1, H400	2,5-10%
	Acide lactique Xi R38-41 ----- Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315	1-10%
EINECS: 200-573-9	Sel tetrasodique de l'E.D.T.A. Xn R20; Xi R36 ----- Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2, H319	1-10%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· Description des premiers secours**· Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.09.2012

Numéro de version 1

Révision: 03.09.2012

Nom du produit: SANITERPEN 90

(suite de la page 2)

- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un spécialiste.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche.
Consulter immédiatement un médecin.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
Porter un appareil de protection respiratoire.
- **Autres indications:** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Utiliser un neutralisant.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans l'emballage d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.09.2012

Numéro de version 1

Révision: 03.09.2012

Nom du produit: SANITERPEN 90

(suite de la page 3)

- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Interdire l'accès aux enfants.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Température maximale de stockage:** < 35°C
- **Température minimale de stockage:** > 0°C
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
111-30-8 glutaral VME Valeur momentanée: 0,8 mg/m³, 0,2 ppm Valeur à long terme: 0,4 mg/m³, 0,1 ppm
67-63-0 2-propanol VME Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Filtre à gaz pour gaz/vapeurs organiques (point d'ébullition est supérieur à 65 °C) EN 14387 Type A couleur marron
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants** Caoutchouc nitrile
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.09.2012

Numéro de version 1

Révision: 03.09.2012

Nom du produit: SANITERPEN 90

(suite de la page 4)

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme: Liquide limpide

Couleur: Jaune

· Odeur: Caractéristique

· valeur du pH à 20°C: 3,8

· Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: 95°C

· Point d'éclair: 80°C

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· Densité à 20°C: 1,03 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Entièrement miscible

· Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

· Réactivité

· Stabilité chimique

· Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

· Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

· Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë:

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Butyldiglycol

Oral	LD50	>2000 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

Voie cutanée	LD50	> 2000 mg/kg (lapin)
--------------	------	----------------------

· Effet primaire d'irritation:

· de la peau: Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.

· des yeux: Effet fortement corrosif.

· Sensibilisation:

Sensibilisation possible par inhalation.

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

· Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

Corrosif

Irritant

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.09.2012

Numéro de version 1

Révision: 03.09.2012

Nom du produit: SANITERPEN 90

(suite de la page 5)

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

· **Toxicité**

· **Toxicité aquatique:**

Butyldiglycol

EC50	>100 mg/l (daphnies)
IC50	> 100 mg/l (algues)
	> 100 mg/l (bactéries)
LC50	> 100 mg/l (poisson)

Glutaraldéhyde

EC/LC10/17h	8,8 mg/l (bactéries)
EC/LC50/48h	10-100 mg/l (daphnies) Daphnia magna
EC/LC50/72h	0,1-10 mg/l (algues)
EC/LC50/96h	10-100 mg/l (poisson) Leuciscus idus

· **Persistence et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**

· **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

· **Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Bien vider et bien rincer; rendre inutilisable.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau

14 Informations relatives au transport

· **No ONU**

· **ADR, IMDG, IATA**

1760

· **Nom d'expédition des Nations unies**

· **ADR**

1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Chlorure de didécyl diméthyl ammonium)

· **IMDG**

CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (didécyl diméthyl ammonium chloride)

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.09.2012

Numéro de version 1

Révision: 03.09.2012

Nom du produit: SANITERPEN 90

(suite de la page 6)

· **IATA** CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (didécyl diméthyl ammonium chloride)

· **Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR**



· **Classe** 8 Matières corrosives.
· **Étiquette** 8

· **IMDG, IATA**



· **Class** 8 Corrosive substances.
· **Label** 8

· **Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA** III

· **Dangers pour l'environnement:**

· **Polluant marin:** Non

· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Matières corrosives.

· **Code danger:** 80

· **No EMS:** F-A,S-B

· **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**

· **ADR**

· **Code de restriction en tunnels** E

15 Informations réglementaires

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



C Corrosif

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Glutaraldéhyde
N,N-Didécyl-N,N-diméthylammonium chlorure

· **Phrases R:**

20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

34 Provoque des brûlures.

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.09.2012

Numéro de version 1

Révision: 03.09.2012

Nom du produit: SANITERPEN 90

(suite de la page 7)

42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

· **Phrases S:**

- 9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- 23 Ne pas respirer le gaz.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
- 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

N° HOMOLOGATION SANITERPEN DESINFECTANT 90 : 2050101
28217-B1

· **Phrases importantes**

- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H330 Mortel par inhalation.
- H332 Nocif par inhalation.
- H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R20 Nocif par inhalation.
- R22 Nocif en cas d'ingestion.
- R23/25 Toxique par inhalation et par ingestion.
- R34 Provoque des brûlures.
- R36 Irritant pour les yeux.
- R38 Irritant pour la peau.
- R41 Risque de lésions oculaires graves.
- R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
- R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

· **Service établissant la fiche technique:** Marketing

FR